

FICHE DE POSTE

Directeur(rice) Enfance Familles

Date de mise à jour : 01/01/2022

1) INFORMATIONS GENERALES SUR LE POSTE

Pôle : Solidarité et Familles

Direction : ENFANCE et FAMILLES

Lieu de travail : le pôle solidarité et familles

La Collectivité territoriale de Saint-Martin est chef de file en matière de protection de l'Enfance, et assure les missions de la Prévention Maternelle et Infantile. A ce titre, elle prend en charge, par l'intermédiaire de la Direction Enfance Famille et son service de l'ASE les mineurs et jeunes majeurs confiés à l'aide sociale à l'enfance et évalue les situations relevant de l'enfance en danger ; et par son service de PMI, la prévention maternelle, la prévention infantile la planification familiale et l'agrément des assistants familiaux et assistants maternels.

Placé sous l'autorité du Directeur Général Adjoint aux Solidarités (DGA), et membre de l'équipe de Direction du Pôle, le directeur Enfance Familles, contribue à l'animation, à la mise en œuvre et à l'évaluation des orientations stratégiques et du programme d'actions en liaison avec les partenaires. Il veille à la cohérence du projet global, Il assure la Responsabilité hiérarchique de l'ensemble des agents de la direction, il veille à l'organisation du travail quotidien des équipes, à la répartition des tâches et la vérification de leur accomplissement. Il assure dans le cadre d'une délégation, les comptes rendus et remontée d'information à la hiérarchie, participe aux réflexions stratégiques intéressant la DGA ou la Collectivité. Il représente la Collectivité auprès des partenaires extérieurs. Il peut être amené à traiter les dossiers complexes ou sensibles.

Pour cela il s'appuie sur 2 chefs de service éducatif pour l'ASE et un Médecin Responsable de la PMI médecin référent Enfance et reposant sur une équipe de 30 agents.

Intitulé du poste : directeur(rice) Enfance et Familles

2) INFORMATIONS ADMINISTRATIVES

Nom et prénom de l'agent en place sur le poste :

Filière : Administrative /Sociale

Catégorie : A

Responsabilité hiérarchique **x** oui non

Si oui, nombre d'agents encadrés : 5

-

Le temps de travail : temps complet

temps partiel

Horaires de travail : Lundi- Mardi- Mercredi-Jeudi-Vendredi : 08h00-15h15

Interventions hors horaires travail : en cas de besoin du service, colloques, animation ateliers etc ..

Astreintes : **x** oui non

3) LES MISSIONS DU POSTE

Pilote de la politique d'Aide Sociale à l'Enfance sur le territoire vous serez chargé(e) de :

- Garantir la mise en œuvre de la politique territoriale de Prévention et de Protection de l'Enfance, telle que définie dans le Code de l'Action Sociale et des Familles, le Code Civil et le Schéma Territorial ;
- Représenter le Président du Conseil Territorial de Saint-Martin auprès de l'autorité judiciaire ; Garantir la cohérence du parcours des enfants confiés à l'ASE et la réponse à leurs besoins par l'intermédiaire des Projets pour l'Enfant ;
- Garantir le respect du cadre institutionnel et réglementaire, des droits de l'utilisateur, et des cadres éthique et déontologique ;
- Garantir la mise en œuvre des mesures de protection administrative et judiciaire dans le respect du droit des familles, du cadre fixé par l'autorité judiciaire et du Règlement Territorial
- Initier, en lien avec les services concernés, des rencontres pluriannuelles pour développer une information et une réflexion communes afin de faciliter les liaisons et orientations.
- Faire appliquer la loi 2007-293 du 5 mars 2007. complétée par la loi 2016-297 du 14 mars 2016 et la future loi de protection de l'enfance
- Entretenir la synergie nécessaire, entre les missions d'Aide Sociale à l'Enfance et celles de la Prévention Maternelle et Infantile et plus particulièrement sur l'articulation des 2 missions dans le traitement des informations préoccupantes.
- Mettre en œuvre et suivre la stratégie protection de l'enfance selon la Convention 2021-2022

4) LES MODALITES D'EXERCICE DU POSTE

- Les moyens matériels

Poste informatique, téléphone portable et téléphone fixe avec l'utilisation des nouvelles techniques d'information et de la communication (NTIC) télécopie, scanner

- Les équipements de protection individuels
- Les conditions de travail et les contraintes du poste : disponibilité liée aux responsabilités du poste.
- Les relations au travail

Hiérarchiques (avec vos supérieurs ou vos subordonnés)	Avec les autres services	Avec l'extérieur (exemples : associations, fournisseurs, communes, administrations, usagers ...)
Le Directeur Général des Services Le Directeur Général Adjoint ;	L'ensemble des autres pôles de la collectivité	La Caisse d'Allocations Familiales ; La Caisse Générale de la Sécurité Sociale ; Agence Régionale de Santé Les services de la Préfecture déléguée Le Parquet La PJJ

– Les documents de références :

Le Code de l'action sociale et des familles

Le Code de la Santé Publique

Le Code Général des Collectivités Territoriales

Le Code de la Sécurité sociale

Le schéma territorial d'Aide Sociale et Médico-Sociale

Le règlement territorial d'aide sociale

Le règlement intérieur de la Collectivité

Dispositions légales fixant les montants des prestations sociales

5) **LES COMPETENCES REQUISES PAR LE POSTE**

Savoir et connaissance	Savoir-faire	Savoir-être

<ul style="list-style-type: none"> ▪ Le fonctionnement, l'organisation de la collectivité et ses procédures administratives, ▪ Le domaine administratif et juridique, les politiques médico sociales, ▪ La réglementation relative à l'Aide Sociale à l'enfance et à la Prévention Maternelle Infantile ▪ La diversité des modalités d'accueil et d'accompagnement ainsi que les alternatives au placement, ▪ Les modèles théoriques et référentiels d'évaluation des situations familiales, ▪ Les situations de maltraitance et les moyens de les identifier, ▪ Les mesures administratives et judiciaires de la protection de l'enfance ▪ Le management d'équipe et la méthodologie de projet. 	<ul style="list-style-type: none"> ● Aptitude à la prise de décision ● Capacité d'analyse et de synthèse ● Mobiliser les acteurs dans le cadre d'un projet de développement social ● Accompagner les équipes sur les plans éthique, déontologique et méthodologique, ● Animer des groupes de réflexion, de production et d'échanges de pratiques ● Coordination avec les différentes directions en interne et les partenaires 	<ul style="list-style-type: none"> ● Sens de la communication et de la négociation ● Sens des responsabilités ● Disponibilité ● Résistance mentale.
--	---	---

Poste basé au Pôle Solidarité et Familles

Candidature à transmettre par courrier à
L'attention de Monsieur le Président ;
Hôtel de la Collectivité de Saint-Martin
BP 374 – 97054 Saint-Martin

Copie : bernard.farcy@com-saint-martin.fr;
; Nathalie.MARRIEN@com-saint-martin.fr ; recrutement@com-saint-martin.fr;

Clôture des candidatures : le 31 MARS 2022

Poste à pourvoir au 1^{er} mai 2022